

**Direction Générale des Ressources Humaines de l'Entretien et de la Restauration /
Direction des Ressources Humaines**

Ressources Humaines

REF : DRH2011016

Signataire : BC/SL

**OBJET : PERSONNEL COMMUNAL : création de postes de saisonniers pour la période
du 1er juillet au 30 septembre 2011 inclus**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la
fonction publique territoriale et notamment son article 3, alinéa2,

Vu le décret n° 88.145 du 15 février 1998 relatif aux agents non titulaires de la fonction
publique,

Vu l'avis du conseil d'état du 28 juillet 1995 n° 16805 concernant la rémunération des
auxiliaires et des saisonniers,

Vu le budget communal

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE : Monsieur le Maire à recruter dans les conditions fixées par l'article 3, alinéa 2
de la loi du 26 janvier 1984 précitée pour faire face aux besoins saisonniers pour la période du
1er juillet au 30 septembre 2011 suivant la répartition suivante :

- **mois de juillet** : 12 adjoints techniques, 3 adjoints administratifs, 4 éducateurs APS, 10
adjoints d'animation, 4 auxiliaires de soins, 3 agents sociaux, 1 infirmier, 4 éducateurs
sportifs de 2è classe à temps complet et 3 à temps partiel.
- **mois d'août** : 11 adjoints techniques, 3 adjoints administratifs, 3 éducateurs APS, 7
adjoints d'animation, 1 infirmier, 4 auxiliaires de soins, 3 agents sociaux.
- **mois de septembre** : 1 adjoint administratif, 1 infirmier, 3 auxiliaires de soins, 3 agents
sociaux.

DIT : que la rémunération de ces agents non titulaires s'effectuera en référence au cadre d'emplois sur lequel les agents seront recrutés.

AUTORISE : en conséquence Monsieur Le Maire à prendre les arrêtés de recrutement nécessaires.

DIT : que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales des agents non titulaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

64131 – 40 (6022-64131-40)

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Publié le : 01/07/2011

Certifié exécutoire le : 01/07/2011

Pour le Maire

L'adjoint délégué